

AVIS PUBLIC

ORDONNANCE ÉDICTÉE PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du **30 juin 2025**, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté une ordonnance relative à l'événement « Mini-marchés occasionnels de Verdun, édition 2025 » organisé par la *Coopérative de solidarité Abondance Urbaine Solidaire (CAUS)* :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Mini-marchés occasionnels de Verdun, édition 2025	<i>Coopérative de solidarité Abondance Urbaine Solidaire (CAUS)</i>	Derrière le 4110, boulevard LaSalle ou vis-à-vis dans le parc J.-Albert-Gariépy	Du vendredi 4 juillet 2025 au lundi 1 ^{er} septembre 2025 de 9 h à 20 h

et ce en vertu des règlements suivants :

- *Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516)*;
- *Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012)*;
- *Règlement sur les tarifs (exercice financier 2025) (RCA24 210012)*.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun,
le 14 juillet 2025.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement



AVIS PUBLIC

ORDONNANCE ÉDICTÉE PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du **30 juin 2025**, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté, en vertu du *Règlement interdisant les graffitis et exigeant que toute propriété soit gardée exempte de graffiti* (RCA13 210003), une ordonnance ayant pour objet la réalisation d'une murale sur le mur latéral de l'immeuble situé au 5100, rue de Verdun.

Donné à Montréal, arrondissement de Verdun,
le 14 juillet 2025.

Stephanie Zhao Liu
Secrétaire d'arrondissement